

État des lieux 2019 de la qualité des eaux

Dossier de la rédaction de H2o
January 2021

Le nombre de cours d'eau "en bon état écologique" au sens européen a augmenté de 8 % - indicateurs constants entre 2013 et 2018, et ce malgré l'augmentation de la population du bassin Seine-Normandie.

L'État des lieux 2019 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie a été approuvé le 4 décembre à l'unanimité par le comité de bassin Seine-Normandie. Patricia Blanc, directrice générale de l'agence en présente le principal résultat : "À l'indicateur constant, le nombre de cours d'eau en bon état écologique a augmenté de 8 %. C'est la preuve que les efforts paient ! Ils sont menés sur les territoires, notamment sur la réduction des macropolluants, sur la restauration de l'hydromorphologie des rivières ou la modernisation des systèmes d'épuration", précise-t-elle. On constate des progrès depuis le précédent état des lieux réalisé en 2013. Ainsi, tandis que le PIB du bassin augmentait de 7,6 %, le nombre de cours d'eau dégradés baissait de 5 %. Ces progrès sont le fruit de l'implication de l'ensemble des acteurs pour réduire les pressions produites par l'activité humaine (polluants, prélèvements, modifications physiques des cours d'eau ou du littoral). Par exemple, les résultats montrent une baisse nette de la pollution domestique grâce à la modernisation des stations d'épuration ; par ailleurs 1 000 kilomètres de cours d'eau côtiers normands sont désormais accessibles aux saumons de l'Atlantique grâce à la restauration des cours d'eau. Cependant, d'autres données atténuent ce bilan encourageant : la morphologie des rivières reste altérée et des produits phytosanitaires sont omniprésents dans la très grande majorité des cours d'eau et eaux souterraines. La progression reste donc trop lente pour permettre l'atteinte du bon état sur tous les cours d'eau du bassin à l'occasion de la directive cadre sur l'eau (2027) compte tenu notamment de l'augmentation des pressions démographiques et économiques, des conséquences du changement climatique et de l'utilisation toujours soutenue de produits phytosanitaires. Les experts estiment que si nous n'engageons plus de nouvelles actions de protection des eaux, le taux de masses d'eau en bon état chuterait à 18 % en 2027 pour 32 % aujourd'hui. Jérôme Goellner, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Île-de-France ajoute : "Par ailleurs, l'état des lieux montre qu'il existe un risque de dégradation de l'équilibre entre les ressources en eau et les besoins, aggravé par le changement climatique attendu. Le futur schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux devra répondre à cet enjeu."

État des lieux 2019 de la qualité des eaux